



# Comité de gestion

## Renouvellement des adhésions 2022.

Lundi le 13 septembre 2021,

Chers (ères) membres,

Le temps est de nouveau venu de renouveler vos adhésions au Centre de tir pour les tireurs à armes restreintes. Les renouvellements se feront au chalet du Centre de tir.

Les membres qui n'ont pas encore effectué leur tir règlementaire LOI9 sont priés de l'exécuter AVANT d'acheminer leur demande de renouvellement 2022. C'EST LA LOI.

Avec les restrictions sanitaires dues à la Covid et pour faciliter les choses, nous vous demandons de vous procurer le formulaire d'adhésion approprié aux résidents Granby ou non-résidents sur le site internet: [centredetirgranby.ca](http://centredetirgranby.ca).

Dans l'onglet « adhésion » vous pouvez remplir directement sur le site ou non le formulaire approprié en cliquant dessus. Ensuite, vous imprimez le formulaire que vous pouvez apporter lors de votre visite. Vous aurez aussi besoin de votre carte de membre 2021, votre PPA et votre carte loi9. PAS BESOIN DE PHOTO, nous allons apposer un collant 2022 sur votre carte de membre, ce qui va accélérer le processus. Cette année, la date limite des adhésions 2022 sera le mercredi, 22 décembre 2021.

Cette année encore, vous pourrez payer comptant ou par chèque.

Le coût de la carte de membre n'augmentera pas pour 2022.

ATTENTION: Si vous vous présentez sans avoir avec vous tous les documents demandés vous serez priés de revenir avec tous les documents en main. Un formulaire pourra vous être remis au centre mais vous devrez le remplir et revenir avec tous vos documents en main.

BIEN SÛR, les trois normes COVID19 seront en vigueur: Le port d'un couvre visage, le lavage des mains et la distanciation de 2 mètres seront requises.

Pour toute information, contactez: Roger Laramée au numéro: 450-776-4230.

Merci de votre compréhension et au plaisir de vous rencontrer au Centre de tir.

**ANDRÉ L'ABBÉ**  
**PRÉSIDENT,**  
**SECRÉTAIRE, TRÉSORIER ASSURANT L'INTÉRIM,**  
**CENTRE DE TIR GRANBY MULTI-SPORTS**